

Séance publique du 27 mars 2001

Délibération n° 2001-6476

commission principale : ressources humaines

objet : **Transformations, créations d'emplois et revalorisation indiciaire**

service : Délégation générale aux affaires générales - Direction des ressources humaines - Service emploi-formation

Le Conseil,

Vu le rapport du 13 mars 2001, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

- Transformations d'emplois :

L'évolution des missions de certains services communautaires nécessite les transformations d'emplois suivantes :

Service-emploi actuel	Numéro de poste	Grade actuel	Nouvel emploi	Nouveau grade	Observations
direction générale des services agent d'accueil	94400279	agent d'entretien	assistant comptable	adjoint administratif	augmentation de la charge de travail
délégation générale des services direction des ressources humaines secrétaire	94200091	agent administratif	assistant administratif documentation	rédacteur territorial	évolution des missions
délégation générale aux services urbains et à la proximité direction de l'eau chef d'équipe	94510075	agent de maîtrise	responsable d'unité	technicien territorial	réorganisation CTP du 21.12.1999
idem	94510058	agent de maîtrise	responsable d'unité	technicien territorial	Réorganisation CTP du 21.12.1999
direction de la logistique et des bâtiments magasinier	94400096	agent technique qualifié	responsable de magasin	agent de maîtrise	évolution de l'organisation et des missions

délégation au développement urbain					
développement social urbain					
assistant chef de projet	94600194	attaché	assistant chef de projet	ingénieur subdivisionnaire	évolution des missions

- Créations d'emplois :

La mission prospective et stratégie entre dans sa phase de mise en œuvre et nécessite la création d'un poste de chargé de communication rémunéré sur la base de l'indice 548 (régime indemnitaire inclus).

- Revalorisation indiciaire :

délégation générale au développement urbain -

développement social urbain :

Par délibération n° 2000-6081 en date du 18 décembre 2000, le conseil de Communauté a accepté la revalorisation indiciaire du poste de chef de projet exerçant ses missions dans le secteur de Saint Fons, quartier des Clochettes.

Eu égard à l'évolution des missions et notamment l'accroissement des responsabilités dans ce secteur, il est proposé de fixer un nouvel indice de rémunération, soit l'indice majoré 674 (régime indemnitaire inclus).

service de l'urbanisme opérationnel

Par délibération n° 1997-1523 en date du 17 mars 1997, le conseil de Communauté a autorisé la création d'un poste de chargé de mission pour coordonner les actions concourant au développement urbain dans le secteur de la Porte des Alpes à Bron, Chassieu et Saint Priest. Ce poste a été créé sur la base de l'indice majoré 787.

Par délibération n° 2000-6081 en date du 18 décembre 2000, le conseil de Communauté a accepté la revalorisation indiciaire à raison de 10 points en compensation de la suppression de l'intéressement, portant l'indice de rémunération à 797.

Eu égard à l'augmentation de la charge de travail liée à ce poste, il est proposé de fixer un nouvel indice de rémunération, soit 817 (régime indemnitaire inclus) ;

Vu ledit dossier ;

Vu ses délibérations n° 1997-1523 et 2000-6081 respectivement en date des 17 mars 1997 et 18 décembre 2000 ;

Oùï l'avis de sa commission ressources humaines ;

1° - Procède :

a) - à la transformation d'emplois suivants :

Service-emploi actuel	Numéro de poste	Grade actuel	Nouvel emploi	Nouveau grade	Observations
direction générale des services agent d'accueil	94400279	agent d'entretien	assistant comptable	adjoint administratif	augmentation de la charge de travail
délégation générale des services direction des ressources humaines secrétaire	94200091	agent administratif	assistant administratif documentation	rédacteur territorial	évolution des missions
délégation générale aux services urbains et à la proximité direction de l'eau chef d'équipe idem	94510075 94510058	agent de maîtrise agent de maîtrise	responsable d'unité responsable d'unité	technicien territorial technicien territorial	réorganisation CTP du 21.12.1999 réorganisation CTP du 21.12.1999
direction de la logistique et des bâtiments magasinier	94400096	agent technique qualifié	responsable de magasin	agent de maîtrise	évolution de l'organisation et des missions
délégation au développement urbain développement social urbain assistant chef de projet	94600194	attaché	assistant chef de projet	ingénieur subdivisionnaire	évolution des missions

b) - à la création :

secrétariat général -**mission prospective et stratégie :**

- d'un emploi de chargé de communication (n° 01120030), rémunéré sur la base de l'indice 548 (régime indemnitaire inclus).

c) - à la modification indiciaire suivante :

délégation générale au développement urbain -

développement social urbain :

- un chef de projet DSU, secteur Saint Fons, quartier des Clochettes (poste 98600329), indice majoré 674 (régime indemnitaire inclus) au lieu de 621.

service de l'urbanisme opérationnel :

- un chargé de mission, secteur Porte des Alpes à Bron, Chassieu et Saint Priest (poste 97600347) indice majoré 817 (régime indemnitaire inclus) au lieu de 797.

2° - La dépense en résultant, prévue en suffisance, sera prélevée au budget primitif de la Communauté urbaine - exercice 2001 - comptes 641 110, 641 120 et 641 130.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,